



BUREAU EXECUTIF DE L'IDEP

du 15 septembre 2016

COMPTE RENDU

Présents : 4

Collège employeur : 2

GMI	S. LAFAIX
UNIIC	R. ANELOT

Collège salarié : 2

FILPAC CGT	R. LECOMTE
FO Fed. Livre	M. BARRE

Absent excusé : 0

Invités assistant à la réunion :

- E. MOUCHARD, Responsable administrative et financière,
- B. TRICHOT, Directeur.

La séance est ouverte à 14h00 par le Président R. ANELOT.

1. Approbation du projet de compte-rendu du Bureau de l'IDEP du 25 mai 2016.

➤ *Aucune remarque ni observation n'étant exprimées, le projet de compte-rendu est adopté à l'unanimité.*

2. Point sur la collecte des contributions dues au titre de la MSB 2015 :

- Fonds pour le développement des bassins d'activités régionaux dans les industries graphiques

E. MOUCHARD procède à la lecture du tableau adressé avec la convocation. Les chiffres arrêtés au 8 septembre 2016 affichent un total de 1 495 611 € collectés auprès de 3 123 entreprises. Ces chiffres présentent en l'état un écart de - 5.2 % par rapport à la collecte 2015 qui avait enregistré un résultat final de 1 578 227 € et 3 382 entreprises versantes.

- Dialogue social et revitalisation des bassins graphiques dans la branche des Imprimeries de labour et des Industries graphiques

E. MOUCHARD procède à la lecture du tableau adressé avec la convocation. Les chiffres arrêtés au 8 septembre 2016 affichent un résultat de 515 332 € collectés auprès de 3 067 entreprises, soit + 3 % par rapport à l'objectif de cette collecte (500 k€).

3. Contrôle budgétaire à fin août 2016.

E. MOUCHARD procède à la lecture des principaux postes qui méritent un commentaire (document remis en séance). A fin avril 2016, le taux de réalisation doit être proche de 33.33%.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 700 667 €, soit 65.12 % du budget et se décomposent comme suit :

« Développement de l'apprentissage et des métiers » : 234 000 € soit 66.67 % du budget.

« Soutien service de proximité » : 466 667 € soit 66.67 % du budget.

Les produits sont conformes aux prévisions budgétaires.

Charges d'exploitation

Le total des charges s'affiche pour 631 141 €, soit 58.66 % du budget et se décompose comme suit :

« Salaires » : 101 763 € soit 55.01 % du budget. Ce poste budgétaire est conforme compte tenu de la période présentée.

« Charges patronales » : 51 900 € (44.59 %), conforme au budget.

« Frais de déplacements et missions » : 62 183 € (69.09 %).

« Frais de communication » : 56 257 € (76.02 %).

« Autres charges » : 14 829 €, soit 56.60% du budget.

« Charges des régions » : 27 976 € (60.16 %), intègrent loyers et charges locatives de l'ensemble des baux commerciaux.

« Charges refacturées par l'AGEFOS PME-CGM » : 274 564 € (58.42 %) correspondant à la mise à disposition de personnel de l'EGD au profit de l'IDEP pour l'exercice 2016, ainsi que la refacturation de loyer.

« Frais engagés dans le cadre d'études IDEP » : 28 090 € (40.13 %)

AR m

Le résultat du budget de fonctionnement à fin août 2016 présente un excédent de 69 526 €.

« Frais engagés dans le cadre du projet associatif » : 145 543 € (Drupa, digital Learning, RDV IDEP, ...).

Le résultat à fin août 2016 fait apparaître un déficit de 76 017 €.

4. Proposition de restructuration des conventions de partenariats pour le soutien du développement de l'apprentissage dans les Industries graphiques.

B. TRICHOT présente le document adressé avec la convocation, qui compare la convention de partenariat unique actuellement en cours déclinée en deux conventions :

- *Convention de financement du développement de la qualité de l'apprentissage dans les industries graphiques,*
- *Convention d'adhésion à un réseau de promotion de l'apprentissage dans les secteurs de la communication graphique.*

La première convention a pour objet de définir les moyens dont souhaite bénéficier le CFA et les engagements qu'il souscrit en contrepartie pour le développement de l'apprentissage.

La seconde convention a pour objet de déterminer les conditions d'adhésion du CFA au réseau des CFA Industries graphiques.

Deux conventions permettent de séparer le financement de la branche, via l'IDEP, au profit du financement de la section apprentissage du CFA, de la participation du CFA au financement du réseau des CFA animé par l'IDEP.

R. LECOMTE remarque que la convention relative au financement de la section d'apprentissage dans le cadre de la requalification des fonds de la Professionnalisation pourrait être portée par AGEFOS PME-CGM. Cela améliorerait sensiblement la distinction entre les deux conventions.

Après en avoir débattu :

- *Le bureau donne un avis favorable à la mise en œuvre de deux conventions portées par l'IDEP, tel que présenté, au profit du développement de l'apprentissage dans les industries graphiques.*
- *La direction est mandatée pour étudier la possibilité d'une convention portée par AGEFOS PME – CGM (financement du fonctionnement des sections d'apprentissage), et une convention portée par l'IDEP (animation du réseau des CFA industries graphiques).*

5. Informations et questions diverses.

B. TRICHOT informe le Bureau

- du départ en congés sans solde de Mme Stéphanie ROBERT (chargée de communication) du 27 octobre 2016 au 3 septembre 2017. Durant cette période, il est envisagé une prestation d'accompagnement avec l'agence de communication SENNSE.

- du recrutement en cours d'un chef de projet « Digital Learning » dans le cadre d'un contrat à durée déterminée.

Le Président René ANELOT remercie les membres du Bureau pour leur participation et lève la séance à 16h30.

Approuvé, le
Le Président,



René ANELOT

Le Trésorier,



Roger LECOMTE

